

A large, stylized number '37' rendered in thick, pink brushstrokes. The '3' is composed of three horizontal strokes, and the '7' is a single vertical stroke with a horizontal top bar. The number is positioned to the left of the main title.

e  
**CAMPAGNE  
DES RESTOS  
DU CŒUR**

*on compte sur vous*  
*Coluche*

“ Toute cette année si particulière, nous avons été là ! Partout et en tout temps. Mobilisés pour que le « monde d'après » puisse être meilleur pour les plus démunis. C'est bien ainsi que Patrice Blanc, Président des Restos jusqu'en janvier 2021 concluait son dernier édito.

Ce monde est-il meilleur ? Pas vraiment. Pouvons-nous l'espérer encore ? Bien sûr ! Nous sommes et serons toujours là pour lutter contre les inégalités encore plus fortes depuis cette crise sanitaire.

Les conséquences de cette crise sont encore incertaines et nos plus fortes inquiétudes portent sur les prochains mois et années. Ce sont 142 millions de repas servis cette dernière année, combien dans quelques mois ? La situation des plus démunis s'est aggravée, l'isolement est plus fort encore. Il touche de plus en plus de jeunes et des familles monoparentales.

**Être là, notamment auprès des plus jeunes.** Nous avons été marqués par la situation des étudiants, des jeunes globalement et dès la petite enfance. La moitié des personnes que nous accueillons a moins de 25 ans. Des aides spécifiques ont été mises en place grâce à notre réactivité et à notre capacité d'action sur le terrain. Beaucoup de jeunes en difficulté ont aussi rejoint nos équipes bénévoles pour donner du temps, de l'énergie, des idées !

**Être là, partout où on a eu besoin de nous.** Dans ce contexte si particulier, nous n'avons eu aucune rupture d'approvisionnement, nous avons même pu apporter notre aide exceptionnelle à de nombreux acteurs. Dans un même but : ne laisser personne sans aide, dans nos lieux d'activités et partout où nous avons pu aller.

**Être là, malgré des conditions difficiles.** Nous avons fait face à des problèmes importants de locaux, des difficultés pour y accéder, l'impossibilité d'y appliquer les gestes barrières. A des conditions structurelles se sont ajoutées des contraintes conjoncturelles. Avec pour conséquences, l'arrêt ou la diminution d'activités d'aide à la personne. Les personnes que nous accueillons doivent l'être dans un lieu salubre, digne et conforme. L'amélioration des locaux et des équipements des Restos doit être une priorité nationale !

**Être là, partie prenante de l'urgence sanitaire.** Malgré ces contraintes, nous nous sommes organisés pour ouvrir nos locaux à des actions de santé publique. L'accès à la vaccination a été facilité pour les plus démunis qui le souhaitaient. Dès le mois de mars 2021, nous alertions l'Etat sur la priorité à donner aux personnes fragiles. Nous avons été entendus, mais tardivement.

**Être là, avec des partenaires.** Les personnes précaires rencontrent toujours autant de difficultés pour accéder à des droits fondamentaux. Se soigner, se loger, travailler et se former, se nourrir. Les Restos œuvrent et avec de nouveaux partenaires, ont additionné les compétences et les ressources, pour améliorer le service rendu et apporter une réponse plus complète à des demandes plus fortes et différentes.

**Être là, grâce à la générosité.** La solidarité sous toutes ses formes et la générosité ont été au rendez-vous. Le public nous a extrêmement soutenus ! Cette générosité a été aussi facilitée par la loi Coluche, incitative pour les donateurs qui ont été nombreux à pousser leur don au montant du plafond de 1 000 €. Maintenir ce niveau de plafond est essentiel, le gouvernement doit y répondre favorable-

# LÀ

**37<sup>e</sup>** CAMPAGNE  
DES RESTOS  
DU CŒUR

ment. L'Europe, l'Etat et les collectivités locales, les partenaires privés ont été là, aussi. Par des aides matérielles, des aides financières, des renforts humains, une écoute de notre expertise et de la réalité des besoins. Mais ce n'est pas suffisant, ce ne sera jamais suffisant.

**Être là, unis pour la cause.** Une fois de plus les artistes des Enfoirés ont été là, réunis autour d'un inhabituel spectacle. Le succès a été au rendez-vous avec une audience et des ventes remarquables. Une présence nous a manqué. Celle du public.

Les générations futures de bénévoles questionneront nos plus anciens «tu as connu toi l'époque où l'on n'avait plus de coin café? où les bénévoles ne distribuaient plus que des colis de dépannage? il paraît que les rues étaient vides au début, enfin presque, les invisibles devenaient visibles».

Nous conserverons l'essentiel de cette époque inédite. Ce qui nous fait grandir, ce qui nous a rapprochés, ce qui nous a réunis autour du projet Restos dans lequel se sont investis profondément tous les 70 000 bénévoles réguliers et plus de 23 000 «d'un jour», et tous les salariés. Soyons fiers de notre présence, du don de soi, de temps.

Cette crise a renforcé nos valeurs fondamentales, fidèles à l'appel et à l'engagement de Coluche, nos murs porteurs qui nous ont soutenus pendant ces 12 mois : l'inconditionnalité de notre accueil, l'absence de jugement, la neutralité et la gratuité.

Que la reprise économique soit espérée, nous ne pouvons que le souhaiter! La crise sanitaire n'a pas épargné les plus fragiles. Ils ne doivent pas être épargnés par toute forme d'embellie. N'oublions jamais les «exclus du partage».

A l'aube du lancement de notre 37<sup>e</sup> campagne annuelle, nous y veillons, **nous sommes là.** ”

**Patrice Douret,**  
**Président**



# 36<sup>e</sup> campagne : Les Restos répondent

Lors de la 36<sup>e</sup> campagne, les Restos ont continué à être présents tout au long de l'année et pour toutes les personnes démunies. Ainsi, **ce sont près de 1,2 million de personnes accueillies qui ont été soutenues par l'association l'an dernier**, par les 70 000 bénévoles de l'association, auxquels 23 000 bénévoles ponctuels sont venus prêter main forte. Malgré les différentes mesures de restrictions prises en raison de la crise sanitaire, les Restos ont poursuivi leur mobilisation avec une préoccupation : tout faire pour maintenir l'aide aux plus démunis.

## Une aggravation inquiétante des situations de précarité

Au-delà des chiffres, les équipes des Restos constatent sur le terrain une aggravation de la situation des plus précaires, qui ont été durablement frappés par la crise sanitaire, et dont l'état de santé physique et mental s'est dégradé au cours de ces derniers mois.

Grâce à une étude conduite relative aux effets de la crise sanitaire sur les personnes accueillies aux Restos<sup>1</sup>, on estime à environ 15% le nombre de personnes qui ont poussé la porte des Restos précisément en raison de l'impact de la crise sur leur situation personnelle. **Et 53% des personnes accueillies au sein de l'association durant cette période ont connu une perte de ressources financières.**

Ce constat est corroboré par l'augmentation importante de la fréquentation des activités Restos à destination des personnes à la rue (maraudes, camions et bus du Cœur, Restos chauds et accueil de jour) : celle-ci s'est accrue de 25% en 2 ans, pour atteindre 2,1 millions de contacts l'an passé.

Ainsi, si les indicateurs économiques semblent, ces dernières semaines, évoluer favorablement, une partie importante des personnes démunies, et notamment les plus précaires d'entre elles, n'en voit pas les effets concrets et ne bénéficie pas de ce début de reprise. Ils ne doivent pas être «les exclus du partage» comme le dit la chanson des Restos.

## Lutter contre la reproduction de la pauvreté !

Certains publics qui étaient déjà accueillis aux Restos avant la crise sont particulièrement touchés. C'est le cas des enfants et des jeunes, alors que la moitié des personnes aidées par l'association ont moins de 25 ans et que 40% sont mineures. Ces jeunes sont étudiants, travailleurs précaires, sans emploi ni formation, ou mineurs non accompagnés.

Mais ce sont aussi des enfants dans des familles, bien souvent des familles monoparentales, qui représentent plus du quart des ménages aidés et qui sont dans la plupart des cas conduites par des femmes. Avec 59 000

# toujours présents

bébés de moins de 18 mois accueillis l'an dernier, il est temps de tirer la sonnette d'alarme : la pauvreté des enfants est inacceptable, d'autant plus qu'il faut en moyenne 6 générations pour sortir de la précarité!<sup>2</sup> Les Restos continueront à déployer toute leur énergie pour briser ce cercle vicieux de la pauvreté.

## Redémarrage de l'aide globale à la personne

Le confinement du printemps 2020 avait amené les Restos à recentrer leur action sur l'aide alimentaire d'urgence pour faire face à la crise. Ils n'ont pas pu mener autant d'actions d'inclusion sociale qu'auparavant, même si de nombreuses initiatives pour mettre en place un accompagnement à distance ont été prises.

L'activité s'est pourtant remise en route progressivement l'an dernier, dans le respect des contraintes sanitaires, afin de retisser ce lien si essentiel pour retrouver confiance en soi et retrouver le chemin de l'insertion.

Activités d'estime de soi, vestiaire, soutien à la recherche d'emploi, microcrédit et conseil budgétaire, accès aux droits et à la santé, accompagnement scolaire et ateliers de français mais aussi accès à la culture, aux loisirs et aux vacances...les équipes des Restos se sont investies toute l'année pour faire vivre les innombrables activités d'aide à la personne de l'association, malgré les difficultés de la période.

**Les coopérations avec d'autres acteurs ont également été renforcées, dans le respect de l'indépendance et du projet associatif des Restos**, par exemple dans le domaine de l'accès à la santé. Les Restos ont ainsi eu ces derniers mois un rôle majeur pour faciliter l'accès à la vaccination des plus démunis contre le COVID-19, alors que les plus exclus ont été plus durement touchés par le virus. Des partenariats nouveaux ont été noués, par exemple avec les Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) qui ont proposé aux personnes qui le souhaitent des créneaux de vaccination.

Cette reprise de l'aide à la personne, qui nécessite des locaux adaptés et plus nombreux, restera au cœur des priorités de l'association lors de la 37<sup>e</sup> campagne annuelle.

<sup>1</sup> [https://www.restosducoeur.org/wp-content/uploads/2021/03/restos-du-coeur\\_etude\\_covid\\_publics\\_edition-2021.pdf](https://www.restosducoeur.org/wp-content/uploads/2021/03/restos-du-coeur_etude_covid_publics_edition-2021.pdf)

<sup>2</sup> OCDE, 2018.

# 37<sup>e</sup> campagne :

Depuis mars 2020, les Restos ont dû adapter leurs activités et inventer des solutions nouvelles pour, autant que possible, garder le lien avec les personnes accueillies. Désormais, alors que la situation sanitaire semble s'améliorer mais que celle des plus précaires s'est dégradée, l'association renforce sa présence et ses actions pour répondre aux défis posés par la crise.

Les Restos se tournent donc résolument vers l'avenir et auront besoin du soutien de toutes et tous pour s'y préparer, en restant toujours à l'écoute des attentes des personnes accueillies, et fidèles à leurs principes essentiels comme l'accueil inconditionnel et la gratuité de l'aide.

## Lutter contre l'isolement et la fracture numérique

Les contraintes sanitaires ont renforcé l'isolement des plus démunis, singulièrement en milieu rural. Les Restos du Cœur, déjà présents sur l'ensemble du territoire métropolitain grâce à près de 2 000 centres d'activités, ont mis en place des **centres itinérants** pour aller au plus près des personnes. L'association va doubler leur nombre pour répondre encore mieux aux besoins des plus précaires dans l'année qui vient.

La fracture numérique s'est, elle aussi, aggravée alors que 28% de la population française est en situation d'exclusion numérique. Or, **l'exclusion numérique renforce et accélère l'exclusion sociale** car ces nouveaux outils sont aujourd'hui omniprésents dans notre quotidien, pour réaliser des démarches, trouver un emploi ou un logement, rester en contact avec ses proches...

**L'an dernier, plus de 200 centres d'activités des Restos ont réussi à maintenir une activité d'accompagnement vers le numérique** qui a bénéficié à 1 600 personnes. Mais nous irons beaucoup plus loin dans les prochains mois pour répondre à cet enjeu d'avenir, en déployant des moyens dédiés et en engageant une stratégie de lutte contre l'exclusion numérique.

## Renforcer la diversité et la qualité alimentaires

La qualité et la variété des denrées alimentaires proposées aux personnes accueillies sont des préoccupations constantes des Restos, qui vont continuer à agir pour améliorer encore leur gamme de produits, par exemple en développant les circuits courts. Mais il faut aussi agir sur le don alimentaire et les produits issus de l'aide alimentaire européenne.

La récupération des invendus des grandes surfaces (la « ramasse ») s'est développée ces dernières années, mais il faut encore améliorer la qualité de ces dons. La mise en place du « label anti-gaspillage alimentaire » au sein des grandes et moyennes surfaces, prévue dans les prochains mois en application de la loi sur l'économie circulaire, a été négociée pendant plusieurs mois. Ce label doit être l'occasion **d'augmenter quantitativement mais surtout d'améliorer qualitativement le don des commerces alimentaires.**

D'autre part, après des années de mobilisation des associations, l'Union européenne et la France ont sauvé et même renforcé

# adapter durablement notre action

le soutien européen à l'aide alimentaire. **Le Gouvernement doit désormais se donner les moyens de déployer correctement ce fonds européen** : il devra être plus ambitieux pour assurer une plus grande diversité alimentaire en augmentant la gamme de produits achetés dans le cadre de ces marchés publics.

Avec une liste limitée à une trentaine de produits, cette variété est encore insuffisante. Ce ne sont pourtant pas les contraintes administratives et opérationnelles de la gestion du fonds européen qui doivent être la préoccupation prioritaire des pouvoirs publics, mais bien **la liberté de choix des personnes, la variété et l'équilibre nutritionnel**. Ce sera l'enjeu clé du déploiement du nouveau fonds européen jusqu'en 2027.

## **La solidarité et l'engagement au rendez-vous de 2022**

Au printemps 2020, le plafond de la loi Coluche, qui permet de bénéficier d'une réduction fiscale pour les dons faits aux associations de solidarité, a été porté à 1 000 euros. Cette mesure, qui a été reconduite en 2021 à la demande de l'association, a très vite démontré son efficacité pour encourager la générosité des donateurs. **Nous appelons le Gouvernement et les parlementaires à s'engager à pérenniser cette loi Coluche renforcée.**

Car la crise a démontré que les Français étaient généreux, mais aussi engagés et solidaires. Comment aurions-nous traversé cette crise

sans les dizaines de milliers de bénévoles qui sont restés mobilisés au cœur de la crise ou qui sont venus apporter leur soutien aux associations de solidarité? Elle a rendu encore plus indispensable la défense de l'indépendance associative et de l'engagement bénévole pour faire vivre concrètement la solidarité. Celle-ci a été décisive dans une période particulièrement dure pour les personnes en situation de précarité dont les difficultés d'accès à l'alimentation et aux biens de première nécessité ont été fortement accentuées.

Les candidats à l'élection présidentielle de 2022 devront en tirer les enseignements en mettant au cœur de leurs préoccupations et de leurs programmes la lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes et l'encouragement du bénévolat.

Les Restos du Cœur auront l'occasion de le rappeler dans les prochains mois.

# CHIFFRES CLÉS

# 2020/2021

**1.2 MILLION**

personnes accueillies  
dont **59 000** bébés

**142 MILLIONS**

de repas distribués

**1 923**

centres  
d'activités

**70 000**

bénévoles  
**+ 23 000**  
bénévoles occasionnels

**2.1 MILLIONS**

de contacts auprès  
des gens de la rue

**931** personnes hébergées  
en urgence

**100** ateliers et chantiers  
d'insertion

**1 948** personnes salariées en insertion,  
taux de sortie positive 48%

**31** centres  
itinérants

**3 518** personnes accompagnées  
dans leurs recherches d'emploi

**2 996** départs en vacances | **676** espaces  
livres

**1 970** personnes accompagnées  
sur les questions budgétaires

**532** microcrédits personnels  
accordés

**2 614** personnes accompagnées  
en accès aux droits

**1 600** personnes accompagnées  
pour l'accès à la justice



- 43% ● 25-59 ans
- 40% ● Moins de 18 ans
- 10% ● 18-24 ans
- 7% ● Plus de 60 ans

- 48% ● En recherche d'emploi
- 18% ● Inactif (autre que retraité et étudiant)
- 15% ● Retraités et assimilés
- 10% ● En emploi
- 9% ● Étudiants



- 43% ● Personnes seules
- 26% ● Familles monoparentales
- 23% ● Couples avec enfants
- 6% ● Couples seuls
- 2% ● Familles complexes

# ANNEXE EXPLICATIVE

<sup>1</sup> Les chiffres comptables ne reflètent pas l'exhaustivité de la distribution alimentaire, une partie significative des repas distribués étant constituée de denrées données. La valorisation des denrées issues du FEAD ne figurent plus dans ce poste. Dans le cadre du nouveau règlement comptable, elles ont été reclassées, dans les contributions volontaires en nature.

<sup>2</sup> Ce taux de 5,3% a été calculé avec le nouveau règlement comptable en vigueur depuis l'exercice ouvert au 1er mai 2020. Avec l'ancien règlement comptable ce taux aurait été de 7,2% contre 8% l'année précédente.

<b>A - CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION en K €</b>	<b>2020-2021</b>
<b>1 - MISSIONS SOCIALES :</b>	<b>154 490</b>
DISTRIBUTION ALIMENTAIRE, ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN CENTRE	109 309 <sup>1</sup>
LOGEMENT ET HÉBERGEMENT D'URGENCE	8 948
CULTURE, LOISIRS & ATELIERS DE FRANÇAIS	1 305
ACCOMPAGNEMENT VERS LE RETOUR À L'EMPLOI	27 362
ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DES GENS DE LA RUE	2 894
MICROCRÉDIT - ACCÈS AUX DROITS	239
MESSAGÉ DES RESTOS	314
AIDES DIVERSES ET PILOTAGE NATIONAL DES MISSIONS SOCIALES ET FORMATION DES BÉNÉVOLES	4 117
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>7 172</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 621
2.2 Frais de recherche de fonds des activités «Enfoirés»	2 551
2.3 Frais de recherche d'autres ressources	0
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 790</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>819</b>
<b>5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>226</b>
<b>6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>6 795</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>182 291</b>
<b>EXCÉDENT</b>	<b>36 306</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE en K €</b>	<b>2020-2021</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>	
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	
RÉALISÉES EN FRANCE	305 743
RÉALISÉES À L'ÉTRANGER	
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>1 069</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 305</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>314 117</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>532 714</b>
<b>Taux de frais généraux</b>	<b>5,3 %<sup>2</sup></b>



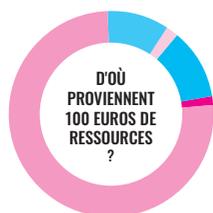
incluant les CVN

- 70.7% ● Distribution alimentaire, relais, réseau 3A
- 15.7% ● Actions d'insertion, pilotage des actions, formation et animation des bénévoles
- 6.8% ● Excédent de ressources
- 5.3% ● Frais généraux
- 1.5% ● Divers

# DE L'EMPLOI DES RESSOURCES

A - PRODUITS en K €	2020-2021
<b>1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC :</b>	<b>132 112</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	0
1.2 Dons, legs et mécénat	131 800
- Dons manuels	114 376
- Legs, donations et assurances-vie	9 282
- Mécénat	8 143
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	311
<b>2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>19 888</b>
2.1 Cotisations avec contrepartie	0
2.2 Parrainage des entreprises	0
2.3 Contributions financières sans contrepartie	3 136
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	16 752
- Ventes billetterie concert et produits dérivés «Enfoirés»	10 121
- Autres produits	6 630
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>59 708</b>
<b>4 - REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>1 036</b>
<b>5 - UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>5 854</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>218 597</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE en K €</b>	<b>2020 - 2021</b>
<b>PRODUITS PAR DESTINATION</b>	
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	
BÉNÉVOLAT	166 678
PRESTATIONS EN NATURE	8 928
DONS EN NATURE (ALIMENTAIRES)	96 853
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	
PRESTATIONS ET DONS EN NATURE	778
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	
PRESTATIONS ET DONS EN NATURE	16 263
DONS ALIMENTAIRES (FEAD)	24 617
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>314 117</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>532 714</b>

Retrouvez le détail de nos comptes dans notre rapport annuel, sur notre site [www.restosducoeur.org/noscomptes](http://www.restosducoeur.org/noscomptes), ou par courrier, sur simple demande au Service Donateurs - 42 rue de Clichy 75009 PARIS.



incluant les CVN

- 75.9% ● Produits liés à la générosité du public (dons, legs, mécénat)
- 11.2% ● Subventions et autres concours publics
- 9.7% ● Produits non liés à la générosité du public (subventions, contributions financières,...)
- 1.9% ● Les Enfoirés
- 1.3% ● Produits divers et financiers

Les Restos du Cœur - 37<sup>e</sup> campagne

# ACTIVITÉS DES RESTOS



INSERTION PAR  
L'EMPLOI



ATELIERS  
CUISINE



AIDE  
ALIMENTAIRE



RESTOS  
BÉBÉS



ATELIERS DE FRANÇAIS  
ET ACCOMPAGNEMENT  
SCOLAIRE



ACCÈS AUX DROITS  
ET À LA JUSTICE



CONSEIL BUDGÉTAIRE  
ET MICROCRÉDIT  
PERSONNEL



CULTURE, LOISIRS  
ET DÉPARTS  
EN VACANCES



LOGEMENT ET  
HÉBERGEMENT  
D'URGENCE



SOUTIEN À LA  
RECHERCHE D'EMPLOI



AIDE AUX GENS  
DE LA RUE



ACCÈS  
INTERNET  
ACCOMPAGNÉ



VESTIAIRE ET  
COIFFURE

# La charte des BÉNÉVOLES

- 1 Respect et solidarité envers toutes les personnes démunies
- 2 Bénévolat sans aucun profit direct ou indirect
- 3 Engagement sur une responsabilité acceptée
- 4 Convivialité, esprit d'équipe, rigueur dans l'action
- 5 Indépendance complète à l'égard du politique et du religieux
- 6 Adhésion aux directives nationales et départementales

## LES STRUCTURES QUI DÉPENDENT DES RESTAURANTS DU CŒUR

**Nous rappelons que  
Les Restos s'interdisent  
et interdisent toute quête  
d'espèces sur la voie  
publique.**

- > Les Restos du Cœur - Les Relais du Cœur
  - > Les Jardins des Restos du Cœur
  - > Les Ateliers des Restos du Cœur
- > Les Relais Bébé du Cœur – Les Restos Bébé du Cœur
  - > Les Toits du Cœur
  - > La Péniche du Cœur
- > Les Petites Ruches des Restos du Cœur
- > Les Tremplins des Restos du Cœur – Relais du Cœur

# Organisation & fonctionnement DES RESTOS

Les membres de l'Association Nationale « Les Restaurants du Cœur » se réunissent une fois par an en **Assemblée Générale** (AG) pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **Conseil d'Administration** (CA). Le CA désigne un bureau comprenant le Président, le Trésorier, le Secrétaire général, et ses autres membres. Le siège social de l'Association Nationale est situé à Paris 9<sup>e</sup>, où sont implantés :

## Les services généraux

- L'administration générale, les systèmes d'information, les Ressources Humaines et la gestion des locaux.
- Les services financiers.

## La communication et les messages.

## Les missions sociales

- **Pôle Aide Alimentaire** (approvisionnements, dons en nature/ramasse/collectes, et accompagnement à l'aide alimentaire).
- **Le Pôle Insertion et Accompagnement** (Aide aux gens de la rue, Culture et loisirs, Emploi, Logement et hébergement d'urgence, Lutte contre l'illettrisme, Accompagnement scolaire, Inclusion numérique, Microcrédit personnel, accompagnement au budget, Accès aux droits, à la justice et à la santé, Soutien à la recherche d'emploi).
- **Le Pôle Bénévolat** (service Formation et service Ressources Bénévoles).
- **Le Pôle Animation des Associations Départementales et des Délégations Régionales**

## Le développement des ressources

- Le service Donateurs
- Le service Libéralités et Philanthropie
- Le service Manifestations.
- Le service Mécénat et partenariats entreprises.
- 2021 Les Enfoirés à côté de vous : malgré l'absence de public (dû à la pandémie de Covid 19) tous les artistes ont répondu présents et se sont réunis à Lyon en janvier dernier pour faire un spectacle magique et réaliser, comme chaque année, le CD et le DVD des Enfoirés.

**La diffusion TV du spectacle a rassemblé près de 10 millions de téléspectateurs.**

L'édition 2022 aura lieu du 20 au 24 janvier à la Sud de France Arena de Montpellier.

**Retrouvez toute l'actualité de la troupe sur le site : [www.enfoires.fr](http://www.enfoires.fr)**

- 114 Associations Départementales présentes sur tout le territoire sont liées à l'Association Nationale par un contrat d'agrément et fonctionnent sur le même principe (AG, CA, bureau, etc.).
- 11 Délégations Régionales coordonnent plusieurs départements chacune et constituent le relais entre l'Association Nationale et les Associations Départementales.

## Composition du conseil d'administration de l'association nationale

**Entièrement bénévole :**

André BEILLARD - (Secrétaire Général)	Lionel HESCLOVICZ - (Trésorier)
Daniel BELLETIER	Thierry JACQUES
Claude BOUGERE	Denis LACRAMPE
Antoine BOUR	Bernard MAGRON
Sylvie CADIC	Jean-Pierre MERIEL
Roland COTTON	Yves MERILLON
Patrice DOURET - (Président)	Jean-Marie MULLER
Martine DRAI	Christine PAUL-DAUPHIN
Sylvie FEIGE	Françoise REMONDIERE
Daniel GISSINGER	Sophie SPILLIAERT
Richard GUTH	Philippe THIBOULT
	Michel VANHOESERLANDE
	Anne VERNIERS

# COMMENT AIDER LES RESTOS ?

## En donnant de son temps

Les personnes qui se proposent de rejoindre les 70 000 bénévoles des Restos du Cœur peuvent apporter leur aide au niveau départemental ou national : distribution alimentaire, aide à la personne, maraudes, mais aussi aide administrative, logistique, comptable, informatique, etc.

> [www.restosducoeur.org/devenir-benevole](http://www.restosducoeur.org/devenir-benevole)

## En effectuant un don

**Sur Internet**, effectuez un don en ligne sécurisé ou mettez en place un prélèvement automatique en vous connectant sur :

> [dons.restosducoeur.org](http://dons.restosducoeur.org)

**Par courrier**, envoyez un chèque à l'ordre des Restaurants du Cœur :

Les Restaurants du Cœur,  
42, rue de Clichy – 75009 Paris

**Par SMS**, envoyez « don » au 9 24 24\* pour faire un don de 5€.

**Dons IFI** : pour soutenir l'insertion dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion.

## En collectant les dons

Vous pouvez collecter des dons pour les Restos à l'occasion d'un événement personnel, d'un projet particulier ou d'un défi sportif :

**Créez votre page de collecte** en ligne sur notre site dédié :

> [www.cagnotte-solidaire.restosducoeur.org](http://www.cagnotte-solidaire.restosducoeur.org)

**Collectez directement** votre cagnotte solidaire sur Facebook en choisissant les Restaurants du Cœur. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Donateurs :

**01 53 32 23 27**

> [service.donateurs@restosducoeur.org](mailto:service.donateurs@restosducoeur.org)

Ceux qui souhaitent faire un **don en nature** (moyens logistiques, prêts de locaux, denrées alimentaires, mobilier, etc.) peuvent prendre contact avec Les Restos du Cœur de leur département.

## En devenant entreprise mécène

Dons en nature, en numéraire, dons de compétences, aide à l'insertion... Les entreprises aussi aident Les Restos du Cœur.

> [partenariats@restosducoeur.org](mailto:partenariats@restosducoeur.org)

> [www.restosducoeur.org/devenir-partenaire](http://www.restosducoeur.org/devenir-partenaire)

## Legs, donations et assurances-vie

Les Restos du Cœur, reconnus d'utilité publique, peuvent recevoir, en exonération totale de droits de succession, des legs par testaments, des donations par actes notariés ou des capitaux d'assurance-vie dont Les Restos sont institués bénéficiaires.

> [servicelegs@restosducoeur.org](mailto:servicelegs@restosducoeur.org)

## La loi Coluche

Les dons financiers aux Restos permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts. Pour les particuliers, la déduction fiscale est de 75 % du montant du don jusqu'à 1 000 euros (plafond 2021). Au-delà, et dans la limite de 20 % des revenus imposables, la réduction est encore de 66 %. Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à 60 % du montant des dons pris dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires.

\* Uniquement en France métropolitaine pour les clients des opérateurs Bouygues Télécom, Orange et SFR. L'envoi du SMS est gratuit, seul le montant du don sera reporté sur votre facture mobile ou déduit de votre compte prépayé. Le montant sera ensuite reversé directement aux Restos du Cœur.

## CONTACTS PRESSE & COMMUNICATION

### Responsable Communication :

Magali Jacquemart

### Relations Presse :

Eymeric Sudreau

Tél : 01 53 32 23 14

[communication@restosducœur.org](mailto:communication@restosducœur.org)

[presse@restosducœur.org](mailto:presse@restosducœur.org)

## POUR NOUS SOUTENIR

Adressez vos dons par courrier :

**Restaurants du Cœur,**  
42, rue de Clichy – 75009 Paris

en ligne sur notre site :

[www.restosducœur.org](http://www.restosducœur.org)

## PRINCIPAUX MÉCÈNES

Carrefour - Coca Cola European

Partners - Danone - Lidl - Macif -

Pocket - Stop Hunger - TF1



Avec le soutien du Fonds  
Européen d'Aide aux plus  
Démunis (FEAD)



**37<sup>e</sup>** **CAMPAGNE**  
**DES RESTOS**  
**DU CŒUR**



© Gaston BERGERET

